Mode d'Emploi

MJC

Le Caméléon

IMPORTANT

La **lecture** de ce « mode d'emploi **»** est **nécessaire** pour toute adhésion à la MJC. Un exemplaire, remis à chaque adhérent, doit être **contresigné** dans le bulletin d'inscription.

La Salvetat Saint-Gilles
VOYAGES DANS LE TEMPS
Maquillage : 14h00 au Centre de Loisirs du Cézérou.
Goûter, jugement et spectacle d'ARFOLIE Jardin Boris Vian.
Départ : 15h00 du Centre de Loisirs du Cézérou. Navette à partir de 14h00 à la MJC.
CARNAVAL
Samedi 26 Mars 2011

Pour tout **renseignement complémentaire**, vous pouvez adresser à l'équipe et/ou consulter les documents officiels à la MJC (Statuts, Règlement Intérieur, Projet éducatif, Projet Pédagogique, Projets d'animations etc.)

SOMMAIRE

1. La MJC..... **4**
2. L'action-jeunes..... **4**
3. Adhérer et participer..... **5**
4. Responsabilité..... **5**
5. Horaires d'ouverture..... **6**
6. Informations des jeunes et des familles..... **6**
7. Passerelle Centre de Loisirs « CM2 »/MJC..... **7**
8. Navette..... **7**
9. Présence au collège..... **7**
10. « Règles du jeu »..... **8**
11. L'espace Jeux (Ludothèque)..... **9**
12. Fonctionnement et utilisation de « l'espace Jeux et Multimédia »..... **9**
13. Les clubs d'activités..... **10**
14. L'animation locale..... **12**

Ce mode d'emploi s'adresse aux jeunes et aux familles. Il explique comment fonctionne la MJC, ce qu'elle est, ce qu'on y fait et ses « règles du jeu ».

1. LA MJC

La MJC « Le Caméléon » est une association loi 1901. Elle est soutenue par la Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, et par les réseaux Fédéraux des MJC.

Son **Accueil de jeunes** est déclaré auprès du **Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative.**

2. L'ACTION-JEUNES

L'action-jeunes de la MJC prolonge le Centre de Loisirs de la commune. C'est un **lieu d'accueil** où on est libre **d'aller et venir et de pratiquer une activité**.

On peut discuter, se retrouver entre amis, s'informer, et échanger. Les animateurs mettent en place des **activités** du type: baby foot, voitures télécommandées, jeux en réseau etc. En plus, chaque après-midi, la MJC propose une animation commune.

Les animateurs sont là pour aider les jeunes à construire leur **programme d'activités**, et les accompagner. Il peut s'agir d'une sortie, d'une soirée, d'un projet caritatif, ou encore de préparer un séjour, une semaine sportive, organiser un bar à soda, ou un goûter à la MJC, etc. On peut sur ce principe, créer des **stages** (ex : cirque, break-dance), et des **clubs d'activités**.

Les activités ont lieu dans la **MJC** ou à l'extérieur (sorties, séjours), sur les **abords** ou dans des **salles municipales** pour les clubs d'activités et certaines manifestations jeunes.

3. ADHÉRER ET PARTICIPER

L'adhésion et le bulletin d'inscription sont obligatoires pour toute activité, sortie ou séjour. Adhérer, cela veut dire participer, et construire le programme avec les animateurs. L'adhésion est de 10€ pour les jeunes, 15€ pour les adultes et 23€ pour une famille. Elle court de septembre à août. Pour les sorties, les stages, les séjours, les clubs d'activités et certains projets, une participation est demandée.

Il est également possible pour les parents de s'impliquer dans la vie associative de la MJC.

Exemples :

Accompagner les jeunes sur un événement
Participer à l'organisation d'une manifestation
Participer à l'AG
Se présenter au CA
Participer à des rencontres et des débats sur le thème des jeunes, de la prévention, et du temps libre

4. RESPONSABILITÉ

Il y a eux cas de figure :

Le jeune vient seul sur l'accueil. Il ne s'est pas inscrit au préalable sur une activité. La MJC n'est responsable du jeune que sur la durée de son passage à la MJC.

Si le jeune s'est inscrit au programme d'activité et/ou à la navette, il n'est pas libre d'aller et venir à la MJC. L'équipe le prend en charge comme dans un centre de loisirs.

5. HORAIRES D'OUVERTURES

L'Espace-Jeunes est ouvert aux horaires suivants :

En période scolaire	Pendant les vacances
Mercredi/Samedi 11 - 13 ans : 14h00 - 17h00 14 - 17 ans : 17h00 - 19h00 Mardi/jeudi et vendredi 14 - 17 ans : 17h00 - 19h00	Lundi au Vendredi 14h00 - 18h00

Certaines activités, clubs d'activités ou stages peuvent se dérouler en dehors des horaires habituels. Lorsque les jeunes et les animateurs sont sur une action spécifique (ex : chantier, animation locale, etc.), la MJC se réserve le droit de fermer les locaux.

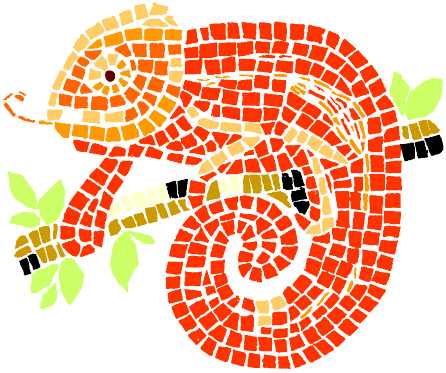

6. INFORMATION DES JEUNES ET DES FAMILLES

La MJC propose un site Internet (information également sur le site Internet de la Mairie) où figurent toutes ses actualités, ainsi que son fonctionnement. Ceux qui le souhaitent sont informés par courriel du programme d'activités. L'équipe reste disponible pour rencontrer les jeunes et leurs familles.

Pour vous informer, vous pouvez :

Consulter le site internet de la MJC
Vous déplacer pour rencontrer l'équipe
Consulter le bulletin municipal
Communiquer par mail (nous vous envoyons le programme de l'Espace Jeunes , les dates des soirées etc.)

7. PASSERELLE CENTRE DE LOISIRS << CM2 >>/MJC

Le centre de loisirs primaire et la MJC proposent des actions en commun. Il s'agit d'une découverte de la MJC au cours de l'année scolaire (ex : séjours, JCS, sorties)

8. NAVETTE

Nous mettons en place une navette « minibus » destinée à faciliter le déplacement des jeunes vers la MJC. L'inscription est obligatoire. Les renseignements sont à prendre directement auprès de l'équipe.

9. PRÉSENCE AU COLLÈGE

(2)

La MJC est présente sur le collège Galilée pour permettre l'expression des jeunes, leur proposer des activités. Ces ateliers sont des temps privilégiés pour s'informer, discuter avec l'équipe, et participer à la réalisation du programme.

La MJC organise une ludothèque et des actions ponctuelles (ex : Graff).

10. << RÈGLES DU JEU >>

Les règles du jeu de la MJC sont simples. Nous vous en rappelons les points essentiels.

Nous ne tolérerons pas:

Un comportement violent vis-à-vis d'autrui
Une dégradation volontaire des locaux ou du matériel

Nous valorisons :

Toute initiative pour organiser des actions caritatives, des séjours, des sorties etc.

11. L'ESPACE JEUX (LUDOTHÈQUE)

L'**Espace Jeux** propose aux familles et à leurs enfants une découverte de différents jeux qu'il est possible d'emprunter. Ce lieu est ouvert les vendredis de 17h00 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 12h00.

12. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION DE L'ESPACE << JEUX VIDÉOS ET MULTIMÉDIA >>

C'est lieu de la MJC destiné aux pratiques informatiques et audiovisuelles. Il est ouvert à tous et en particulier aux adhérents de l'espace jeunes. On y pratique le jeux en réseau et sur console, l'initiation à la retouche d'image, et la pratique du traitement de texte. Chacun peut également « surfer » en libre accès selon des plages horaires définies, en présence d'un animateur. Enfin, cet espace est réglementé afin de permettre à tous une pratique informatique « légale » (pas de téléchargement illégal, pas de surf inapproprié, pas de chat etc.)

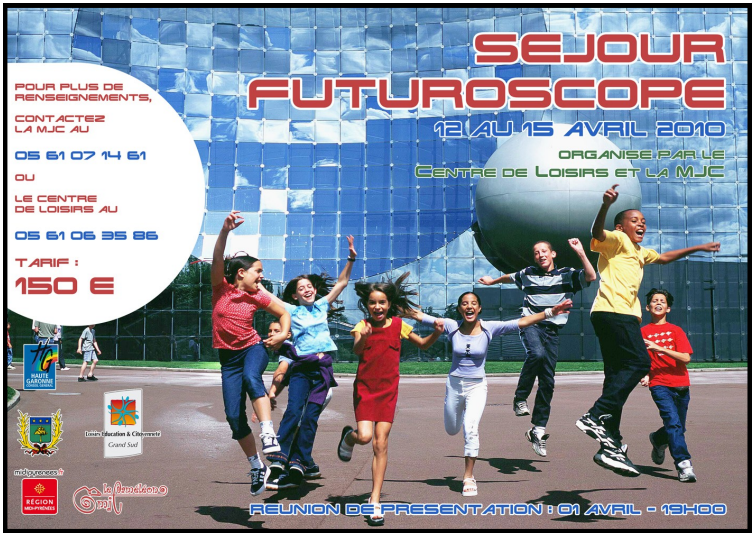

13. LES CLUBS D'ACTIVITÉS

La MJC développe une offre de clubs intergénérationnels. Leur caractéristique est la régularité de l'activité. Il permettent la « réalisation de soi ». Ils sont des « rassembleurs » et favorisent le lien social.

L'offre intergénérationnelle constitue le vivier idéal pour amener un adhérent d'un club à s'impliquer dans la vie associative et suivre le chemin du bénévolat.

Exemples :

Participer à l'organisation d'une animation locale
Devenir membre du Conseil d'Administration

Cette offre porte sur trois thématiques :

➲ L'expression corporelle

Les clubs de danses proposent une activité de groupe autour d'une thématique.

Capoeira
Danse orientale
Danses sévillanes
Majorettes
Danse country

Outre l'expression de soi, chaque groupe est amené à présenter sa production dans le cadre d'animations de la MJC, ou d'échanger avec d'autres structures (Démonstration en résidence de retraite, rencontre festival jeunes)

➲ L'initiation aux pratiques culturelles

Il s'agit pour les adhérents de découvrir une pratique culturelle accessible.

Conversation anglaise
Arts créatifs
Guitare loisir
Langue arabe et culture d'origine

➲ Le loisir à dominante sportive

Notre souhait est la rencontre des adhérents autour du loisir sportif.

Badminton
Ballade et randonnée

14. L'ANIMATION LOCALE

« La dynamique d'animation culturelle au sein d'une ville est un facteur de cohésion et de bien-être social pour les habitants Il s'agit là de mettre en œuvre des activités à forte convivialité favorisant la rencontre et l'implication dans la vie sociale. Il peut s'agir de repas de quartier, de rencontres sportives, de l'organisation de carnaval ou de la fête de la musique, de participation aux fêtes de la ville, de l'organisation de concerts, etc. Ces manifestations sont tournées vers un public local. » (*)

La MJC de La Salvetat participe très activement depuis plusieurs années à l'animation locale.

Différentes thématiques sont développées :

➲ *Une dimension culturelle en prolongement des clubs d'activités*

Exemples :

Soirées Country mensuelles
Une soirée danse Sévillanes
Les soirées du Caméléon
La Fête de la MJC

Ces animations permettent de développer, autour d'un thème culturel, la rencontre et la transversalité entre les adhérents et les habitants de la commune. Elles participent, de part leur variété, à renforcer la vie culturelle de la commune.

(*) Les clubs d'activités. Les guides pratiques. FRMJC

➲ *Une dimension partenariale autour d'événements festifs ancrés localement*

Ces animations permettent de promouvoir le lien social autour d'événement festifs, ou à forte charge symbolique.

Nos partenaires :

Le Comité Municipal des Festivités
Le Centre Communal d'Action Social (ex : Forum des associations, Carnaval)
Associations locales (ex : soirée moules frites avec l'Association Atout Cœur)
Centre de loisirs du Cézérou (fête de l'enfance et de la jeunesse)

Pour la MJC, l'animation locale est au carrefour de son projet dans le sens où elle permet de mobiliser les administrateurs, l'équipe de salariés, l'action-jeunes, les clubs d'activités, et les partenaires autour d'événements conviviaux. Elle constitue une plus-value associative par l'invitation de l'ensemble des acteurs de la MJC à l'animation de La Salvetat.

Soirée
Danses Sévillanes & Flamenco
samedi 2 avril
19H30 - Salle Boris Vian
Amener un plat salé et/ou sucré
Entrée gratuite
Organisée par le Club Danse Sévillanes de la MJC et l'Association Danse du Soleil de Colomiers
MJC Le Caméléon
Jardin Boris Vian
05 61 07 14 61
http://mjclesalvetat.com

Outre les adhérents, premiers acteurs de la MJC, vos interlocuteurs principaux sont :

LE DIRECTEUR

WEIBEL Stéphane

LE SECRÉTARIAT

RAOUX karine

LES ANIMATEURS

GARRIGUE Virginie
MALEA Fabien
SANCHEZ Mathieu

LE BUREAU

PRADEL Bernard - Président
GIMBRE Martine - Trésorière
CHAGNIOT Pascale - Secrétaire

LES PARTENAIRES

Mairie de La Salvetat Saint-Gilles
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Conseil Général de Haute Garonne (CG31)
Conseil Régional de Midi Pyrénées
Unité Territoriale d'Actions Médicaux sociales (UTAMS)
Association Forum Solidarité
Centre Social Frédéric Chopin
Association Atout Cœur
Centre de Loisirs du Cézérou (CL)
Associations locales
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Comité Municipal des Festivités (CMF)

Un moment de détente en famille
LA BONNE PAYE
CLUEDO
LES RENDEZ-VOUS DU MERCREDI
Les 6 et 20 juillet
Parc de jeux de l'Apouticayre
Les 13 et 27 juillet
Parc de jeux des Hospitalliers
De 16h à 19h
Accès libre et gratuit
Renseignements : 05 34 52 70 96
Organisé par le Centre Social Frédéric Chopin, le Centre de Loisirs du Cézérou et la MJC de la Salvetat Saint-Gilles
midi-pyrénées
MJC
Le Caméléon
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
Centre Social Frédéric Chopin
Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées
Centre de Loisirs du Cézérou
Mairie de la Salvetat Saint-Gilles

ABRÉVIATIONS

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
Graff : Graffiti
JCS : Jeunes Citoyens Supporters
AG : Assemblée Générale
CA : Conseil d'administration

ILLUSTRATIONS

Page 6 *:* D'après une mosaïque de Solange OBLETTE, reproduite avec son aimable autorisation.

Les **affiches** et le **personnage de la couverture** ont été réalisé à la MJC par Fabien MALEA sauf (1) par Mathieu SANCHEZ.

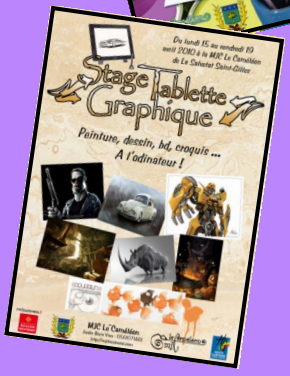

EN 2011/2012 :

Un magazine de la MJC ?
Des mini-séjours ?
Une tribune dans le journal local ?

VENEZ PROPOSER VOS IDÉES

Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées

Maire de la Salvetat Saint-Gilles

Maison des Jeunes et de la Culture « Le Caméléon »
En mairie, place du 19 mars 1962. 31880 La Salvetat Saint-Gilles
05 61 07 14 61 - 06 78 00 29 17
Site Internet : http://www.mjclasalvetat.com
Courriel : mjc.lecameleon@wanadoo.fr

Imprimé par nos soins © MJC Le Caméléon - fab11